

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de PEROUSE

du 23 mars 2018

Présents : Mesdames Chantal VAUDOUR - Sophie LAMBOLEY - Hoda SAYER - Sylvie FUMEY - Micheline TONIUTTI - Laurence COURBOILLET - Danielle IDELON
Messieurs Christian HOUILLE - Jean-Marie AGHINA - Denis VOEGELE - François CHARMY - Jean-Yves DRODE - Denis BEAUSEIGNEUR.

Absent(e)s excusé(e)s : Messieurs Eric ANSART – Eric COULON

Procurations : Monsieur Eric COULON donne procuration à Madame Chantal VAUDOUR

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 2 février 2018.
2. Budget :
 1. Approbation du Compte de Gestion du Trésorier - Exercice 2017.
 2. Approbation du Compte Administratif – Exercice 2017.
 3. Reprise et Affectation des résultats de l'Exercice 2017.
 4. Vote des Taxes Communales – Exercice 2018.
 5. Vote du Budget – Exercice 2018.
3. RIFSEEP
4. Démission du 1^{er} adjoint et élection d'un nouvel adjoint
5. Demande de subvention « Amendes de Police »
6. Demande de subvention à Territoire d'énergie 90 au titre des « économies d'énergie »
7. Adhésion au groupement de commandes pour la réalisation de marquage au sol
8. PLU modification d'un emplacement réservé secteur rue des acacias.
9. Informations et questions diverses

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 02 février 2018

Monsieur Christian HOUILLE présente le procès-verbal du Conseil Municipal du 2 février 2018.

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal du Conseil Municipal du 2 février 2018.

Pour	Contre	Abstention
Vote	Vote	Vote

13	0	1
----	---	---

2. Budget.

- Approbation du Compte de Gestion du Trésorier – Exercice 2017

Le Conseil Municipal,

1° Statuant après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2017, après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ont été prescrites de passer dans ses écritures sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2017 au 31 Décembre 2017 ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le Compte de Gestion dressé par le receveur pour l'exercice 2017, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après discussion et délibération, les membres du Conseil Municipal approuvent, à l'unanimité des membres présents, le Compte de Gestion du Trésorier.

Pour	Contre	Abstention
Vote	Vote	Vote
14	0	0

- Approbation du Compte Administratif - Exercice 2017

Le Compte Administratif est identique au Compte de Gestion du Trésorier.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Marie AGHINA, (Conseiller Municipal et Responsable de la "Commission Communale des Finances") délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2017 dressé par Monsieur Christian HOUILLE, Maire :

Après s'être fait représenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recette, les bordereaux des mandats, le Compte Administratif – Exercice 2017 - dressé par l'ordonnateur accompagné du Compte de Gestion 2017 du Trésorier,

Considérant que Monsieur Christian HOUILLE, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2017, les finances de la Commune de Pérouse en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ;

Procédant au règlement définitif du budget de 2017, propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires et des budgets annexes :

Numéros	Subdivisions	Résultats à la Clôture de l'Exercice Précédent en Euros		Opérations de l'Exercice en Euros		Balance Générale 2017 en Euros	
		Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Mandats Emis	Titres Emis	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
85	Section de Fonctionnement		51 129.06	556 338.75	715 149.69		158 810.94
06	Section d'Investissement	56 033.18		637 496.26	661 621.65		24 125.39
	TOTAUX.....	4 904.12					182 936.33

Numéros	Subdivisions	Résultats à la Clôture de l'Exercice En Euros	
		Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
85	Section de Fonctionnement		209 940.00
06	Section d'Investissement	31 907.79	
	TOTAUX		178 032.21

Monsieur HOUILLE Christian (Maire) quitte la salle.

Les Membres du Conseil approuvent l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen soit :

Résultats du Compte Administratif - Exercice 2017 :

Fonctionnement :	Dépenses :	556 338.75 €
	Recettes :	715 149.69 €
Investissement :	Dépenses :	637 496.26 €
	Recettes :	661 621.65 €

Excédent de Fonctionnement :	158 810.94 €
Excédent d'Investissement :	24 125.39 €

D'où un Excédent Total :

182 936.33 €

Après délibération, les membres du Conseil Municipal approuvent, à l'unanimité, le Compte administratif du maire.

Pour	Contre	Abstention
Vote	Vote	Vote
13	0	1

- Reprise et Affectation des résultats de l'Exercice 2017

Monsieur Jean-Marie AGHINA, (Responsable de la "Commission Communale des Finances") donne lecture des résultats du Compte Administratif 2017 de la Commune :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 556 338.75 €

Recettes : 715 149.69 €

Soit un excédent de fonctionnement : 158 810.94 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 637 496.26 €

Recettes : 661 621.65 €

Soit un excédent d'Investissement de 24 125.39 €

Après délibération, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décident d'affecter les résultats ci-dessus de la manière suivante :

Affectation en réserves au compte R 1068 (Investissements Recettes) d'un montant de **160 000€** et au compte R 002 (Fonctionnements Recettes) d'un montant de **49 940 €** au budget primitif – Exercice 2018.

Pour	Contre	Abstention
Vote	Vote	Vote
14	0	0

- Vote des taxes communales

Monsieur Jean-Marie AGHINA, (Responsable de la "Commission Communale des Finances") donne lecture au Conseil Municipal, dans un premier temps, d'un budget sans augmentation des taux, ensuite il indique les différents montants qui seraient obtenus en fonction de tel ou tel pourcentage d'augmentation et la contribution que cela entraînerait pour chaque habitant.

Après discussion et délibération les membres du Conseil Municipal décident de ne pas procéder à une augmentation des trois taxes qui rapportera un montant de recettes fiscales de **338 770 €** pour l'exercice 2018

Les taux suivants sont donc adoptés comme suit :

Taxe d'Habitation :	10.19 %
Taxe Foncier Bâti :	13.97 %
Taxe Foncier Non Bâti :	39.23 %

Pour	Contre	Abstention
Vote	Vote	Vote
11	3	0

- **Vote du Budget 2018**

Le budget est présenté par Monsieur Jean-Marie AGHINA (Responsable de la "Commission Finances").

Le Maire indique que le budget 2018 est équilibré comme suit :

En Fonctionnement :

- Dépenses : 711 459.00 €
- Recettes : 711 459.00 €

En Investissement :

- Dépenses : 1 152 360,20 €
- Recettes : 1 152 360,20 €

Après discussion et délibération les membres du Conseil Municipal acceptent tel quel le budget 2018.

Pour	Contre	Abstention
Vote	Vote	Vote
14	0	0

3. RIFSEEP

Le projet de délibération relatif à la mise en place du RIFSEEP a été transmis au Centre de gestion pour avis auprès du Comité technique.

Ce dernier a émis un avis favorable lors de sa séance du 6 mars 2018.

Après discussion et délibération, les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité des présents, de mettre en place ce nouveau régime indemnitaire à compter du 1^{er} février 2018.

Pour	Contre	Abstention
Vote	Vote	Vote
14	0	0

4. Démission du 1^{er} adjoint et nomination d'un nouvel adjoint

Le Maire annonce aux conseillers la démission de Monsieur ANSART Eric de son poste de 1^{er} adjoint, acceptée par la Préfète en date du 7 mars 2018. Mr ANSART souhaite rester au conseil municipal en tant que conseiller municipal.

Depuis cette date, le tableau du maire et des adjoints est donc celui-ci :

- Maire : Monsieur HOUILLE Christian
- 1^{er} Adjoint : \
- 2^{ème} Adjoint : Madame VAUDOURE Chantal
- 3^{ème} Adjoint : Monsieur VOEGELE Denis

Suite à cette démission, le Conseil Municipal doit se prononcer pour la mise en œuvre de l'une des options suivantes, soit :

- suppression d'un poste d'adjoint
- ou
- élection, parmi les conseillers municipaux, d'un nouvel adjoint.

Monsieur AGHINA Jean-Marie quitte la salle pendant la délibération du Conseil municipal.

Après en avoir discuté et délibéré, le conseil municipal décide de conserver le nombre des adjoints à 3 et d'élire Monsieur AGHINA Jean-Marie comme 1^{er} adjoint au Maire en remplacement de Monsieur Eric ANSART.

Pour	Contre	Abstention
Vote	Vote	Vote
13	0	0

5. Demande de subvention «Amendes de police»

La subvention au titre des « Amendes de police » peut être demandée pour travaux permettant d'améliorer la sécurité routière.

Il est proposé de solliciter une subvention pour le projet d'aménagement du carrefour de la rue des Lilas et la mise aux normes de panneaux de signalisation.

Avec l'accord du Conseil Municipal et de Territoire Energie 90 un dossier a été déposé auprès de ce dernier. Une délibération est néanmoins nécessaire pour entériner le projet.

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter une subvention au Conseil Départemental au titre des amendes de police pour la mise aux normes de panneaux de signalisation.

Pour	Contre	Abstention
Vote	Vote	Vote
14	0	0

6. Demande de subvention à Territoire Energie 90 au titre des « Economies d'énergie »

Le dossier de demande de subvention pour les économies d'énergie était à déposer avant le 28 février 2018 auprès de Territoire Energie 90.

Les travaux d'économies d'énergie concerneront le remplacement de lampes à vapeur de mercure de l'éclairage public. La subvention s'élèvera à 16% du coût hors taxe des travaux.

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter cette subvention.

Pour	Contre	Abstention
Vote	Vote	Vote
14	0	0

7. Adhésion au groupement de commandes pour la réalisation de marquage au sol

Le Conseil Départemental nous consulte afin de lui faire connaître notre « intérêt pour rejoindre le nouveau groupement de commandes » qu'il compte organiser pour la réalisation de travaux de marquage au sol.

L'adhésion au groupement de commandes nous permettrait de bénéficier des tarifs obtenus par le Conseil Départemental mais nous laisserait la liberté de traiter avec une autre entreprise.

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal autorise le Maire à adhérer à ce groupement de commandes.

Pour	Contre	Abstention
Vote	Vote	Vote
14	0	0

8. PLU : modification d'un emplacement réservé secteur rue des acacias

Une famille de la commune a fait une demande de modification de l'emplacement réservé situé en partie sur sa propriété, suite à une erreur matérielle dans notre PLU.

Elle propose un tracé de cet emplacement réservé qu'elle souhaite voir accepter par le Conseil Municipal et s'engage à payer la modification simplifiée ou la modification de droit commun que cela entraînerait.

Après discussion et délibération, Le Conseil Municipal décide que la commune lancera une modification simplifiée ou une modification de droit commun du PLU, qu'elle paiera, si cela permet de gagner du temps par rapport à celui nécessaire à la Grenellisation et à l'Alurisation du PLU en cours actuellement.

Le nouveau tracé devant être effectué dans le prolongement de la rue des acacias, tel qu'il était prévu initialement.

Pour	Contre	Abstention
Vote	Vote	Vote
9	4	1

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h.

Délibérations du Conseil Municipal du 23 mars 2018

Délibérations	Objet	Vote	
N° 2018/02/01	Approbation du Compte-rendu du 2 février 2018	Pour :	13
		Contre :	00
		Abstention :	01
N° 2018/02/02	Budget : approbation du Compte de Gestion du Trésorier – exercice 2017	Pour :	14
		Contre :	00
		Abstention :	00
N° 2018/02/03	Budget : approbation du Compte Administratif – exercice 2017	Pour :	13
		Contre :	00
		Abstention :	01
N° 2018/02/04	Budget : reprise et affectation du résultat – exercice 2017	Pour :	14
		Contre :	00
		Abstention :	00
N° 2018/02/05	Budget : vote des taxes communales	Pour :	11
		Contre :	00
		Abstention :	03
N° 2018/02/06	Budget : vote du budget 2018	Pour :	14
		Contre :	00
		Abstention :	00
N° 2018/02/07	RIFSEEP : avis favorable du Comité Technique	Pour :	14
		Contre :	00
		Abstention :	00
N° 2018/02/08	Démission du 1 ^{er} adjoint et nomination d'un nouvel adjoint	Pour :	14
		Contre :	00
		Abstention :	00
N° 2018/02/09	Demande de subvention « amendes de police »	Pour :	14
		Contre :	00
		Abstention :	00

N° 2018/02/10	Demande de subvention à Territoire Energie 90 au titre des « économies d'énergie »	Pour : Contre : Abstention :	14 00 00
N° 2018/02/11	Adhésion au groupement de commandes pour la réalisation de marquage au sol	Pour : Contre : Abstention :	14 00 00
N° 2018/02/12	PLU : modification d'un emplacement réservé secteur rue des acacias	Pour : Contre : Abstention :	09 04 01

Séance du 23 mars 2018

Présents :	Noms et Prénoms	Signatures	Observations
	Madame Chantal VAUDOUR		
	Madame Laurence COURBOILLET		
	Madame Micheline TONIUTTI		
	Madame Sylvie FUMEY		
	Madame Danielle IDELON		
	Madame Sophie LAMBOLEY		
	Madame Hoda SAYER		
	Monsieur Christian HOUILLE		
	Monsieur Éric ANSART	Absent excusé	
	Monsieur Denis VOEGELE		
	Monsieur Jean-Marie AGHINA		
	Monsieur Denis BEAUSEIGNEUR		
	Monsieur François CHARMY		
	Monsieur Éric COULON	Absent excusé	Donne procuration à Chantal VAUDOUR
	Monsieur Jean-Yves DRODE		